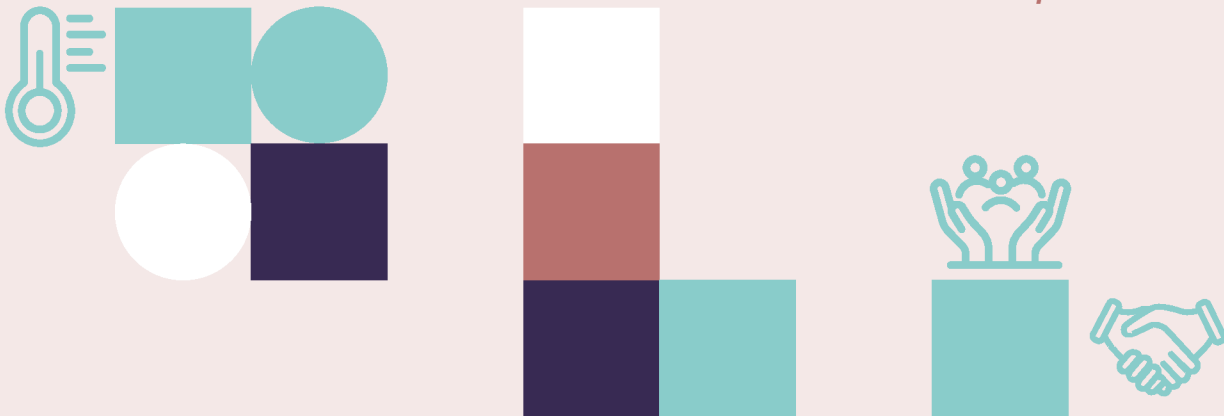




# Nos propositions pour Montpellier Métropole

*élections municipales 2026*



Le **Pacte du Pouvoir de Vivre**, qui fédère plus de 60 organisations au niveau national, entend pleinement prendre part au débat des élections municipales de 2026.

**Sur la Métropole Montpellier Méditerranée, le groupe local décline les valeurs et les propositions de ses membres à partir de ce qu'ils font au quotidien.**

Montpellier et les trente communes comptent plus d'un demi-million d'habitants dont 60 % vivent à Montpellier. Cinq villes ont plus de 10 000 habitants et douze villages en ont moins de 5 000. Métropolisation, économie résidentielle, chômage massif caractérisent notre territoire.

La pauvreté monétaire touche 19 % de la population de la Métropole, 28% à Montpellier contre 15% en France. 470 foyers payent l'impôt sur la fortune immobilière : les riches sont ainsi 22% plus nombreux ici.

C'est un territoire attractif : la population y croît beaucoup plus vite que dans le reste du pays, par solde naturel et surtout par l'accueil de nouveaux habitant·es. Nous avons trois fois moins d'emplois industriels qu'ailleurs mais, après avoir attiré recherches médicale, agronomique et numérique, nous brillons en matière d'industries culturelles : cinéma, jeux, publicité, arts graphiques.

Pour cette échéance de mars 2026, sur ce territoire particulièrement dynamique mais fortement inégalitaire, nous voulons attirer l'attention sur deux points, **le logement et la participation citoyenne**.



Retrouvez l'ensemble des propositions nationales "Pouvoirs de ville" sur [www.pactedupouvoirdevivre.fr](http://www.pactedupouvoirdevivre.fr)





# Logement

## LE CONSTAT

**Chacun a le droit d'habiter quelque part. C'est un droit fondamental pour chacun, quelle que soit sa situation, d'accéder à un logement, lieu de protection et d'épanouissement personnel, d'habiter dans un espace de socialisation, au sein d'une société apaisée et d'un environnement sain.**

**L'effort de construction de nouveaux logements, y compris sociaux, se fait souvent au détriment de la vie sociale : manque de services de proximité, de lieux de culture, de rencontre.**

**Le manque de logements à des prix adaptés aux revenus est crucial et complique l'accès de certaines catégories de populations : les plus modestes, les plus jeunes, les plus âgés, les porteurs de handicap. Les lieux et services d'hébergement d'urgence sont saturés.**

## En chiffres

### 2 ans

C'est le temps moyen pour obtenir un logement social. Un délai qui peut atteindre 5 ou 7 ans selon la composition de la famille. En 2023, la métropole de Montpellier comptait 33 547 demandes de logement social pour 3 308 attributions.

### 19%

C'est le nombre de Montpelliérain.es qui ont plus de 60 ans, soit plus de 55000 personnes. Cette proportion devrait augmenter de 50% d'ici 2040. Un tiers des seniors vivent seuls.

### 2794

C'est le nombre de personnes à la rue décomptées lors de la nuit de la solidarité 2023.

## CE QUE PEUVENT NOS COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS

→ **Évaluer, affiner, généraliser les politiques de logements sociaux** par la construction, la réhabilitation, l'encadrement des loyers et la rénovation dans toutes les communes de la métropole, en intégrant les plus modestes aux réflexions sur les besoins cruciaux.

→ **Améliorer la vie dans les quartiers** par la mixité, par des services publics disponibles et proches, adaptés à tous les revenus (crèches par exemple), par des lieux de culture et des équipements favorisant la rencontre de tous les citoyens (bancs, aires de jeux, parcs arborés, trottoirs, ...). Associer tous les publics à la réflexion sur l'urbanisation et les aménagements.

→ **Développer les habitats partagés**, coopératifs, intergénérationnels, participatifs et/ou inclusifs notamment comme alternative innovante aux EHPAD.

→ **Lancer une campagne d'information** sur les possibilités de logements et d'aides ; valoriser les sécurités existantes pour le paiement des loyers auprès des propriétaires privés et des agences immobilières.

→ **Créer des places d'habitat intercalaire** pour pallier à court terme les déficits de logements pour les plus précaires, qu'ils soient français ou étrangers.

→ **Favoriser l'accès des plus démunis aux appartements du secteur social** : inciter à la mobilité des ménages au fil du temps (augmentation des revenus ou changement de la structure familiale). Respecter l'objectif initial de loger les plus modestes en adaptant les loyers aux revenus.

→ **Améliorer encore les transports publics** dans et entre les communes.





# PARTICIPATION CITOYENNE

Pour une citoyenneté plus active et mieux partagée

## LE CONSTAT

La participation de la population aux décisions politiques est une priorité qui pourrait aider à la résolution de nombreux problèmes.

Les structures de participation citoyenne dans les communes de la Métropole sont améliorables : méthodologie, coordination avec entités publiques et associations, articulation avec la démocratie électorale ainsi que leur rayonnement afin d'associer davantage les citoyen·nes à l'élaboration et à la conduite des politiques publiques locales.



## CE QUE PEUVENT NOS COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS

→ **Optimiser la participation citoyenne** : assemblées de quartier et Conseils de citoyens pourraient bénéficier d'une meilleure représentativité, d'un appui méthodologique et d'un droit reconnu à se saisir de sujets autres que ceux choisis par les élu·es.

Une plus grande ouverture aux nouveaux arrivants, aux habitant·es de diverses origines, aux jeunes et aux anciens, ainsi qu'aux populations les plus fragiles, est nécessaire.

→ **Faire mieux connaître le travail et les résultats concrets des Assemblées de quartier et des Conseils de citoyens** dans les communes pour redonner foi aux habitant·es en la démocratie, dès la pré-adolescence, en concertation approfondie avec les établissements scolaires, les associations et les organismes d'Éducation populaire.

→ **Mieux coordonner les structures (inter)communales de démocratie participative avec les associations et les structures publiques.**

Par exemple, une meilleure coordination avec les associations d'éducation populaire pourrait aider à sensibiliser et former tous les publics aux défis écologiques de la ville de demain. De même, il serait intéressant d'élargir la participation citoyenne aux diagnostics et travaux réalisés par les Centres Communaux d'Action Sociale.

→ **Formaliser l'articulation entre démocratie participative et démocratie électorale** pour aller au-delà d'un rôle consultatif des Assemblées de quartier et des Conseils de citoyens des communes de la Métropole : que les élus s'engagent à prendre en compte les propositions de ces assemblées au moment des prises de décisions et de leur mise en œuvre. Dans tous les cas, rendre publiques les propositions et les réponses apportées.



La démocratie participative ne pourra naître que sur un temps long, demandant un engagement sur plusieurs mandatures.





Créé en 2019, le Pacte du Pouvoir de Vivre est un collectif de 63 organisations parmi les plus reconnues de la société civile organisée française, aussi diverses dans leur statut (associations, fondations, ONG, syndicat, mutuelles...) que dans leurs domaines d'action – environnement, lutte contre la pauvreté, logement, travail, jeunesse, ESS, migration... Cette alliance inédite agit afin que les questions sociales, environnementales et démocratiques, qui sont indissociables, soient prises en compte dans les décisions politiques et dans le débat public au niveau local et national.



**Retrouvez toutes les propositions du Pacte du pouvoir de vivre  
pour les élections municipales sur :  
[www.pactedupouvoirdevivre.fr](http://www.pactedupouvoirdevivre.fr)**



[gl.ppv.montpellier@gmail.com](mailto:gl.ppv.montpellier@gmail.com)